



L'essentiel de l'Agence Distribution Normandie Centre

Le Smarstore Grand Evreux

Vendredi 15 juin 2018, les salariés des boutiques de Vernon et Evreux centre-ville vont intégrer le smartstore du Grand Evreux. L'effectif de ce smartstore sera de 12 conseillers commerciaux, 2 apprentis, 3 conseillers techniques, 1 ACAC et 1 responsable de boutique.

C'est sur un cycle de 4 semaines que les conseillers commerciaux vont travailler, 2 semaines en 4 jours et 2 semaines en 5 jours avec 3 samedis travaillés sur 4. Pour assurer l'amplitude des horaires et les différentes absences, il est prévu une équipe d'ouverture et une équipe de fermeture.

La CFE-CGC se réjouit d'apprendre que l'ensemble des salariés vont intégrer le smartstore avec leurs horaires et vont ainsi, pouvoir partir en congés l'esprit serein et tient à vous rappeler que cette demande répétée par notre organisation syndicale au sein du CE de la DO NC fût validée dans cette instance au mois de mars 2018.

Bayeux

Suite aux nouveaux horaires imposés par la Direction de l'Agence Distribution Normandie Centre à la boutique de Bayeux, les élus de la CFE-CGC ont fait une déclaration préalable en CHSCT.

- Madame la Présidente,
- La CFE CGC s'interroge sur le bénéfice du changement du tableau de services de Bayeux.
- Si nous regardons la situation dans les semaines à venir, il est difficile d'abonder dans votre sens que cela soit pour les clients ou que ce soit pour l'avenir des salariés.
- Le choix de la Direction de réduire les horaires d'ouverture de cette agence est d'augmenter l'attente clients et de voir cet impact dans la satisfaction ou partir à la concurrence.
- Pour la vie privée des salariés, nous ne pouvons que nous réjouir d'une meilleure qualité de vie. Mais nous ne voyons pas la face, le risque est d'augmenter la charge de travail par le flux important concentré et que leurs bien-être soient compromis par des heures supplémentaires pour répondre à la demande de nos clients au-delà de 18h, notamment sur

la période estivale. Nous sommes conscients que ces horaires sont juste pour palier le projet de transfert à la GDT pour les mois à venir...

- Sauf si ces horaires sont une expérimentation **pour se mettre en phase avec l'accord sur « l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'équilibre vie privée-vie professionnelle au sein d'Orange SA pour 2018-2020 signé en janvier 2018**. Grâce aux revendications communes de 4 organisations syndicales, dont la CFE-CGC, les avancées notables visent à permettre à chaque membre du personnel d'articuler au mieux ses contraintes privées et professionnelles.
- Et nous ne sommes pas dupes, suite au départ de deux salariés dont un qui va œuvrer pour son compte personnel, cela cache tout simplement un manque d'ambition de la politique RH.
- Aura-t-on la garantie d'avoir les moyens complémentaires pour satisfaire les demandes du manager ?
- S'il y'a une perte significative de la PVC, qu'avez-vous prévu ?
- Et de façon générale, pouvez-vous nous garantir que ces décisions sont dans l'intérêt du bien être des salariés, sachant qu'Orange revendique être un employeur digital et HUMAIN.

■ DEMANDES DE PLUS EN PLUS COMPLEXES, EFFECTIFS EN BAISSSE, STRESS.....



Incivilité et violence

Violences externes, incivilités, agressions physiques...

L'employeur a une obligation de sécurité de résultat en matière de sécurité et santé au travail. Au sein des agences distribution, les situations conflictuelles s'amplifient... le document présenté dans ce CHSCT, l'entreprise rappelle les différentes agressions, que cela relève du pénal, comment gérer une situation à chaud, le traitement à froid selon la gravité et l'impact. Seul le salarié peut déposer plainte et qu'Orange ne pourra intervenir devant les tribunaux que si elle a, elle aussi, subi un dommage.

Sur le plan prévention, *il existe des formations « gestions des situations difficiles » qui donnent des pistes pour faire face aux comportements agressifs ou violents.*

Rappel: l'employeur doit mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation des salariés face aux risques répertoriés ainsi que de planifier la prévention et indiquer tous les moyens de limiter les risques.

Réunification des boutiques de Blois

Les salariés de la boutique de Blois Orfèvres vont déménager pour rejoindre le futur Smartstore de Blois Vineuil. L'ouverture est prévue pour le trimestre 4 de cette année.

Fermeture de Chinon

Suite à l'objectif du Groupe de rationaliser les différentes implantations de l'enseigne Orange, la boutique de Chinon fermera définitivement les portes au 4eme trimestre 2018. Les salariés auront la possibilité de rejoindre la boutique de Saumur.

- Les fermetures se suivent et se ressemblent... La stratégie du tout digital se poursuit comme les difficultés que

rencontrent les salariés en AD. Les baisses des fermetures des boutiques continuent d'être annoncées, qui interrogent sur « l'excellence » de la relation client physique.

Questions des délégués du personnel de mai

Réclamation 1 CFE CGC/Comment un salarié peut-il récupérer les heures travaillées dans le cas où la journée moyenne chez Orange est supérieure à la journée moyenne définie par le législateur dans le cadre de la journée de solidarité?

La régularisation se fait en coordination avec le manager. La régularisation est valable dans les deux sens.

Question 8 CFE CGC: Les cc bénéficient d'une augmentation de 10% sur leur PVC

Qu'en est-il pour les managers ?

Il n'y a pas de hausse prévue pour les managers

Question 9 CFE CGC : le sam pack démarrage est pris en compte du 1er au dernier jour du mois

les managers ont été informés en milieu de mois qu'il avait les prestations à 24e de prise en compte uniquement

pourquoi la fiche label n a été mise à jour

Quel rattrapage envisagez-vous de faire ?

La communication a été faite le 16 mars sur la modification de l'assiette de calcul du Sam qui intervenait au 1er avril soit 15 jours avant le début.

A noter que l'objectif a été adapté à la baisse à cause de ce changement.

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
de l'AD NC

Vos Élus DP de l'AD

- Florence Le Lepvrier
- Sylvie Panel
- Gilles Poly
- Fabrice Viron
- Denis Crison
- Elodie Lecanu
- Amar Ouchache
- Guillaume Fiault

Représentant syndical CHSCT

- Gilles Poly

Elu CHSCT

- Denis Crison
- Elodie Lecanu
- Pascal Paumier

Elue CE suppléante

- Florence Le Lepvrier

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/do-nc/>

CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15